

Covid-19 : une huitième vague en approche

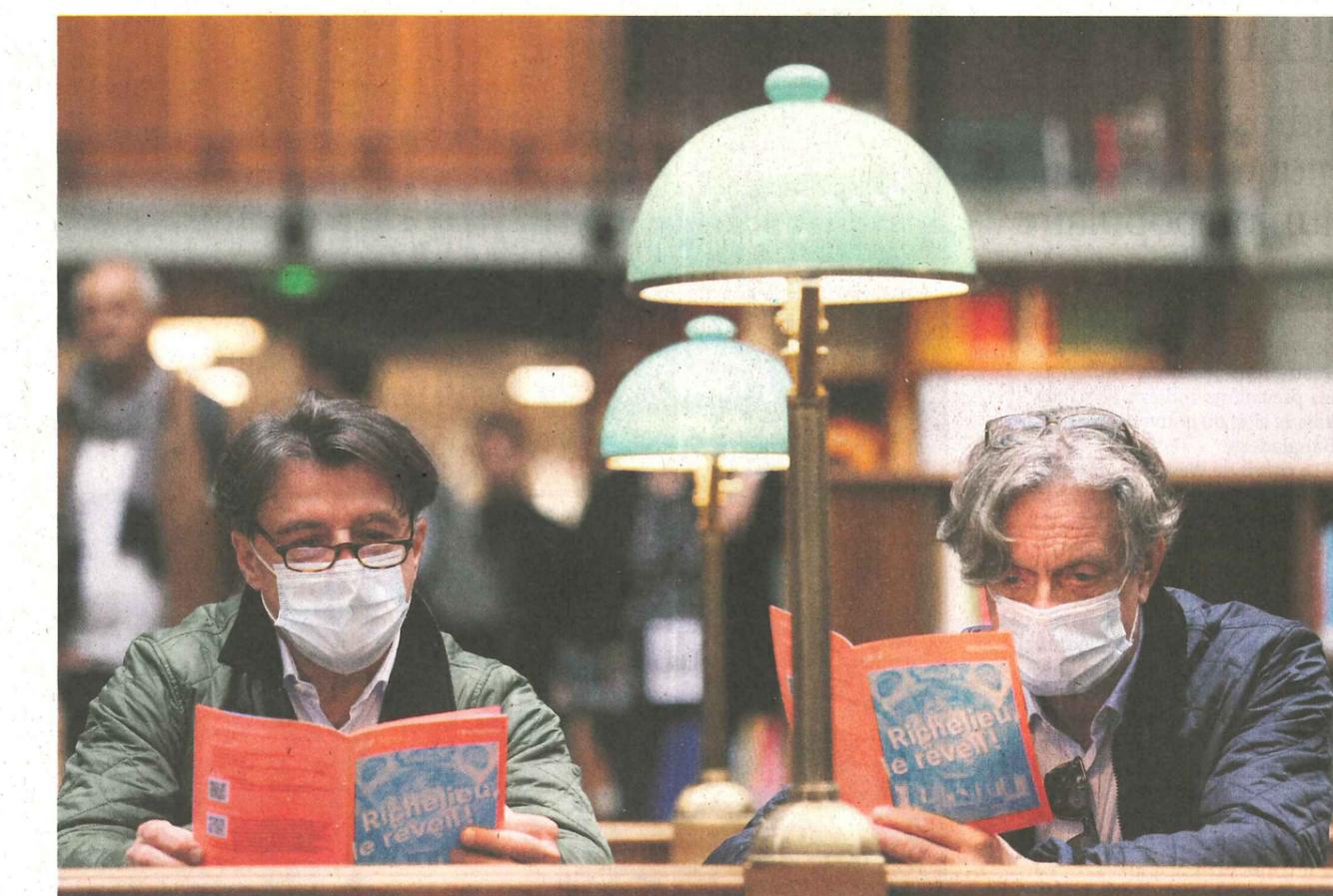
Après la décrue estivale, le taux d'incidence est reparti à la hausse, à la faveur de la rentrée scolaire

Reprise épidémique ou huitième vague ? Pour le ministre de la santé, François Braun, lundi 19 septembre, au micro de France Inter, « il est trop tôt pour dire que c'est déjà le début de la huitième vague, mais les indicateurs sont à la hausse ». Depuis le 6 septembre, le nombre de nouveaux cas augmente de nouveau, alors que les huit semaines de décrue qui ont marqué le reflux de la septième vague laissaient espérer une rentrée sans Covid-19. Las, le taux de reproduction a dépassé la valeur 1, signe d'une reprise de la circulation virale, tandis que le taux d'incidence augmente de manière contrastée selon les départements : il est le plus fort dans les Ardennes (374 nouveaux cas pour 100 000 habitants), dans le Cantal (373) et en Haute-Saône (356).

Au total, on compte plus de 25 000 nouvelles contaminations par jour. Le nombre d'hospitalisations quotidiennes repart légèrement à la hausse (+10 % en une semaine), mais pas encore celui des décès. « Nous sommes en vigilance armée par rapport à cette nouvelle vague qui, nous disent tous les scientifiques, va arriver », a ajouté le ministre.

La huitième vague est en effet attendue de longue date. Les deux dernières années ont montré la saisonnalité du coronavirus, dont la circulation est favorisée par l'arrivée des saisons froides. Par ailleurs, la succession de deux vagues portées par le même variant Delta, en juillet et en octobre 2021, a confirmé que l'émergence d'un nouveau variant ou sous-variant n'était pas nécessaire pour provoquer un rebond. « La vague automnale est inévitable, en raison de plusieurs facteurs : tous les éléments qui renforcent les interactions sociales en lieu clos, l'augmentation du temps écoulé depuis la dernière injection vaccinale et la couverture vaccinale insuffisante pour le deuxième rappel », souligne Gilles Pialoux, chef du service de maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Tenon, à Paris.

La proportion de réinfections est en forte augmentation depuis décembre 2021 : elle était de 0,7 % jusqu'au 5 décembre 2021 et de 6,7 % depuis. Sur la première semaine d'août, 18 % des cas étaient de possibles réinfections, dont plus de la moitié à la suite d'une première contamination par Omicron.



À la Bibliothèque nationale de France, à Paris, le 18 septembre. CHINE NOUVELLE/SIPA

Les brassages liés aux retours de congés estivaux, et plus précisément la rentrée scolaire, jouent, comme souvent, un rôle important dans ce rebond épidémique caractéristique des épidémies dues aux virus respiratoires. « Comme pour la grippe saisonnière, le Covid-19 s'attaque d'abord aux enfants des maternelles et des classes primaires puis aux jeunes du secondaire, tant en raison des conditions favorables que la rentrée fournit à la propagation du virus que de la très faible couverture vaccinale des jeunes en France, souligne Antoine Flahault, directeur de l'Institut de santé globale, à l'université de Genève. La rentrée contient donc tous les ingrédients d'une transmission efficace et rapide du coronavirus. » En témoignent les taux d'incidence des 0-9 ans et des 10-19 ans qui ont plus que doublé (respectivement +122 % et +113 %) entre le 7 et le 9 septembre. Logiquement, la tranche d'âge de leurs parents, les 30-39 ans, les suit (+42 %).

Seuls 3,4 % des 5-9 ans ont eu accès à au moins une dose de vaccin

Par ailleurs, rappelle Isabelle Parent, de Santé publique France, « les enfants ont un profil d'immunité un peu différent du fait qu'ils sont bien moins vaccinés que le reste de la population ». C'est une des faiblesses de la campagne de vaccination. Seuls 3,4 % des 5-9 ans ont eu accès à au moins une dose de vaccin, contre 10 % des 10-11 ans et 83 % des 12-17 ans. A tout cela il faut ajouter le fait que la France n'a pas investi dans l'aération et le dépistage régulier des établissements scolaires. Et que la rentrée des classes s'est faite sans masque.

Difficile à ce stade d'anticiper l'ampleur et l'impact de cette va-

gante qui se dessine. À l'Institut Pasteur, l'équipe de Simon Cauchemez est en train de travailler sur des modélisations. En attendant, Mircea Sofonea, maître de conférences en épidémiologie et évolution des maladies infectieuses à l'université de Montpellier, explique que « si on calque la dynamique des précédentes vagues Omicron sur la situation actuelle, il n'y a pas de signal inquiétant pour la suite des événements ; il ne devrait pas y avoir de saturation hospitalière ». Mais la France part déjà d'assez haut pour ce qui est de l'occupation hospitalière et de décembre 2022 à février 2023, il faudra compter avec la grippe. À l'hôpital Tenon, l'infectiologue Gilles Pialoux craint d'ailleurs que l'épidémie ne soit plus forte que les années précédentes. « On voit déjà des cas de grippe hospitalisés, alors que ce n'est pas le cas d'habitude en septembre », signale-t-il.

La France est-elle la seule à observer un rebond ? Hormis l'Autriche, il semblerait qu'elle soit plu-

tôt en avance par rapport à ses voisins européens. Reste qu'il est difficile d'établir des comparaisons, tant la trajectoire quant aux contaminations, à la stratégie vaccinale et aux gestes barrières diffère dans chaque pays. « Chaque population a désormais un profil d'immunité différent en fonction des classes d'âge », rappelle Mircea Sofonea.

« La fin est à portée de main »

Par ailleurs, les efforts en matière de veille sanitaire ont baissé dans de nombreux pays : plusieurs ne rapportent leurs données qu'une fois par semaine, et plus globalement, les gens ont moins recours aux tests. « La France, qui continue à rapporter ses cas quotidiennement, pourrait bien être une sentinelle pour l'Europe dans l'annonce de cette huitième vague, qui devrait concerner rapidement tous ses voisins », avance Antoine Flahault.

Outre-Atlantique, Joe Biden a créé la surprise en déclarant dimanche sur la chaîne CBS que « la

Le président américain, Joe Biden, a créé la surprise en déclarant que « la pandémie [était] terminée »

pandémie est terminée ». « Nous avons toujours un problème avec le Covid [mais] personne ne porte de masque. Tout le monde semble être en assez bonne forme. Et donc je pense que c'est en train de changer », a ajouté le président des États-Unis de manière imprévue, prenant de court son administration. Certes, le nombre de nouvelles contaminations est à son plus bas niveau depuis avril, mais il reste sur un plateau très élevé, avec quelque 57 000 cas par jour. Par ailleurs, le pays continue de payer un très lourd tribut à l'épidémie, déplorant plus de 350 morts par jour.

Au niveau mondial, le nombre de décès hebdomadaires du Covid-19 est tombé au plus bas depuis mars 2020, ce qui a inspiré au docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, à la tête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une image plus nuancée : « Quelqu'un qui court un marathon ne s'arrête pas quand il aperçoit la ligne d'arrivée. Il court plus vite, avec toute l'énergie qui lui reste. Et nous aussi. » « La fin est à portée de main », a-t-il ajouté, suscitant de vives réactions.

« Qu'est-ce que la fin d'une pandémie avec un virus qu'on ne peut pas éradiquer ? », interroge M. Sofonea. Au-delà des enjeux de mortalité - 30 000 décès par Covid-19 ont été rapportés en huit mois en France en 2022 - il ne faut pas oublier les conséquences de la maladie sur la santé à long terme, comme les Covid longs. « Il y a un décalage entre les experts de cette crise sanitaire, pour lesquels elle ne sera pas terminée tant qu'elle continuera de frapper avec ce niveau d'intensité et de violence, et une grande partie de l'opinion publique portée par les politiques et les médias qui ne perçoivent plus la gravité de la situation avec la même acuité », conclut Antoine Flahault. ■

DELPHINE ROUCAUTE

Dans le parc des Calanques, la liste des animaux chassables fait débat

Le retrait de trois espèces menacées, le lapin de garenne, la perdrix rouge et la grive mauvis, a été demandé par certains administrateurs

MARSEILLE - correspondant

Dix ans après sa création compliquée, où chaque équilibre entre utilisateurs historiques du massif et volonté de préserver l'environnement a été longuement soupiré et négocié, le parc national des Calanques jongle encore avec ses paradoxes de naissance. La question de la chasse, autorisée sur son aire protégée par le législateur, n'est pas le moindre. Elle reste possible sur 48 % de ses 8 500 hectares terrestres, et a été rouverte, comme chaque année, à la mi-septembre.

Mais la liste des animaux chassables dans le parc validée pour un an par son conseil d'administration en juillet, fait aujourd'hui débat. En cause, notamment, la présence de trois espèces classées « menacées » ou « quasi menacées » selon l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) : le lapin de garenne, la perdrix rouge et surtout la grive mauvis,

un passereau qui migre par les calanques d'octobre à novembre et dont l'INPN assure qu'il est « proche du seuil des espèces menacées si des mesures spécifiques de protection ne sont pas prises ». Ces trois espèces figurent également dans la « liste rouge » de l'Union internationale pour la conservation de la nature, dont le dernier congrès, en septembre 2021, s'est justement tenu à Marseille, en présence d'Emmanuel Macron.

« Un scandale »

Le 5 juillet, le vote sur le règlement de chasse 2022-2023 du parc national des Calanques n'a pas été unanime. Une rareté au sein d'une structure qui met en avant sa « culture de consensus ». Cinq administrateurs sur trente et un s'y sont opposés et six autres se sont abstenus, dont la ville de Marseille et l'Office français de la biodiversité. L'élu municipal Hervé Menchon (Europe Écologie-Les Verts), adjoint au maire chargé du littoral, a exigé le retrait des trois espèces

menacées de la liste des animaux chassables. « Une demande urgente, surtout après l'été de sécheresse que nous venons de vivre », insiste-t-il aujourd'hui. Quant au représentant de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), il s'est étonné que « dans l'un des sanctuaires de la protection de la nature, la faune sauvage n'est pas préservée ». « C'est un scandale que l'on puisse chasser des espèces en mauvais état de conservation sur un tel site. Cela dégrade l'image même des parcs nationaux censés être le fleuron de la politique de protection de l'environnement, s'agace le directeur général de la LPO, Yves Vêrilhac. Emmanuel Macron a fait l'an dernier à Marseille un discours sur l'importance de la défense de la biodiversité et on assiste ici à l'inverse de ce qu'il promettait... »

Ouverte jusqu'au 28 février, la chasse dans les collines des calanques entre Marseille et La Ciotat est une activité traditionnelle pratiquée par près de 500 adhérents de cinq sociétés de chasse. « Elle

fait partie des usages que nous avons pris dans la besace à la création du parc. Avec la tâche de les préserver et de les faire cohabiter en bonne harmonie », rappelle le président du parc national des Calanques, le conseiller départemental Didier Réault. Pour l'élu LR, « les chasseurs ont fait beaucoup d'efforts depuis dix ans et ont aidé le parc à mieux connaître les espèces présentes ». En 2021, ils ont notamment accepté une réduction des zones ouvertes aux tirs.

Chaque année, le parc réactualise sa liste des animaux chassables et ses quotas de prélèvements, après avis de son conseil scientifique, de son conseil économique et social et de sa commission chasse. Mais, dix ans après la construction du seul parc national de France adossé à une agglomération de plus d'un million d'habitants, ces deux mêmes conseils militent pour une réouverture de la réflexion sur la chasse. Arrivée à son poste le 1^{er} septembre 2022, la nouvelle di-

rectrice du parc national, Gaëlle Berthaud, n'entend pas bousculer les équilibres mais promet « d'aborder prochainement la question dans le cadre du bilan de la charte du parc ».

« Une bouée de sauvetage »

« Il faut continuer à être dans le dialogue et l'écoute avec les sociétés de chasse. Il reste des sujets à traiter, notamment sur le cas des oiseaux migrateurs. Nous allons aller plus loin », promet-elle. « Au bout de dix ans, il y a un travail de fond à mener sur la chasse comme sur d'autres activités », reconnaît lui aussi Didier Réault. « Est-ce que sur certaines espèces, il faut revoir notre position ? Certainement. Mais le parc n'est pas là pour interdire partout, tout le temps », tempère le conseiller départemental.

Président de la société communale de chasse de La Ciotat (122 adhérents cette année), Marc Pastorelli attend pour octobre les premières grives mauvis, qu'il chasse « à lagachon », en poste

derrière un bosquet. Il dit comprendre le débat en cours, mais estime que ce ne sont pas les prélèvements réalisés dans les calanques qui menacent l'espèce. « Si on en prend deux ou trois chaque matin, c'est le bout du monde. Cela n'arrange pas les choses, mais les dégâts sont faits bien avant, sur les routes de migration », assure le sexagénaire.

S'il met en avant la gestion cynégétique assurée par les sociétés de chasse, notamment pour la perdrix rouge et le lapin de garenne, le responsable d'une des cinq sociétés qui chassent ici ne s'opposera pas au parc en cas de nouvelles restrictions. « Nous savons qu'il faut préserver pour pérenniser notre passion », note-t-il. Lui voit même dans l'établissement public « une bouée de sauvetage ». « Sa présence est un gage de préservation de lieux boisés et donc de surface chassable », dit-il. Un autre des paradoxes du seul parc national périurbain de France. ■

GILLES ROF